



VILLE DE RIGAUD

Séance extraordinaire du 17 juillet 2019, à 18 h
106, rue Saint-Viateur
2^e étage, hôtel de ville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Autorisation d'appel d'offres et approbation des critères d'évaluation et de pondération – services professionnels - Mise en oeuvre au sein du Bureau du rétablissement inondations (B.R.I.) de Rigaud d'une division « Aménagement et occupation sécuritaire et durable des zones inondables » comprenant cinq (5) employés
3. Période de questions allouée aux personnes présentes
4. Levée de la séance